



Stage pour les enseignants et les AVS organisé par

Autisme Basse Normandie

Les enseignants qui accueillent nos enfants et les AVS qui les accompagnent sont trop souvent démunis. Or, l'inclusion scolaire, si elle est indispensable, ne peut être réalisée correctement sans une formation minimum à la nature des troubles autistiques (dits TSA ou TED) et sans une présentation des recommandations pédagogiques spécifiques.

Nos enfants demandent à être compris et la bonne volonté ne suffit pas toujours.

Nous vous proposons donc une formation à l'intention des enseignants et des AVS, ouverte également aux parents et autres membres de la famille. Elle vous donnera les premiers éléments pouvant vous permettre d'adapter votre enseignement et accompagnement.

Nos deux formatrices, Josiane Kindynis et Geneviève Dutillieux interviennent régulièrement dans les écoles, les collèges ou les lycées, à la demande des équipes enseignantes et des parents. Elles participent également à la formation des enseignants du public et du privé, à l'ESPE et à l'ISFEC.

Josiane Kindynis le fait depuis de nombreuses années. Enseignante de biologie à la retraite, elle a elle-même suivi de nombreux stages et formations sur l'autisme.

Geneviève Dutillieux, formatrice à l'IUFM à la retraite, collaboratrice de l'INSHEA, a été reconnue par l'ARS comme formatrice sur l'autisme et les autres troubles envahissants du développement. Elle fait du soutien scolaire auprès de plusieurs enfants de l'association.

Leurs interventions se basent sur les connaissances actuelles et actualisées en permanence :

- L'état des connaissances partagées publié par la Haute Autorité de Santé en Janvier 2010
- Les recommandations de bonne pratique sur les interventions éducatives et thérapeutiques coordonnées chez l'enfant et l'adolescent avec autisme ou troubles envahissants du développement (TED) publié par l'HAS en Mars 2012
- Le suivi des recherches, notamment par l'intermédiaire de L'ARAPI (Association pour la Recherche sur l'Autisme et la Prévention des Inadaptations) ou la présence à des congrès et à des stages.
- Les recommandations pédagogiques reconnues.

Notre association étant inscrite comme organisme de formation professionnelle, une convention de stage ou un contrat individuel de formation peut être établi.

Le stage se déroule sur 2 journées de 6 heures.

Les samedis 17 et 24 février 2018

Maison des associations 7 bis rue Neuve Bourg l'abbé

14000 Caen

Les personnes ayant déjà suivi une formation sur l'autisme et les TSA, peuvent être dispensées de la première journée.

Programme

1^{er} jour

« **Connaissances de base sur l'autisme et les autres troubles du spectre autistique (TSA)** »

Les symptômes et le dépistage

La prévalence

Repérages en neuro-biologie

Les particularités sensorielles

2^{ème} jour

Autres particularités cognitives

Recommandations pédagogiques et travail en ateliers

Modalités pratiques

Horaires de chacune des journées

9h30 : accueil

9h45-12h45 et 14h-17h : stage

Adresse

Caen :

Maison des associations

7 bis rue Neuve Bourg l'abbé

14000 Caen

Prix

Pour les particuliers : 10 euros pour l'ensemble du stage (2 jours)

Pour les professionnels financés par leur employeur (sauf si ce sont des parents) : 30 euros pour les 2 jours

Inscriptions

Les inscriptions sont obligatoires auprès de l'association, à l'adresse :

autisme.basse.normandie@orange.fr

Utilisez les bulletins d'inscription envoyés

Vous pouvez obtenir tous les renseignements auprès de Geneviève Dutilleux :

genevieve.dutilleux@wanadoo.fr tel : 06 18 33 79 02 le matin